



ASSOCIATION
SPORTIVE DU
MINISTÈRE DE LA
JUSTICE

30€
PAR PERSONNEL

AIDE AUX LICENCES SPORTIVES 2023 | 2024

Cette aide vise les Personnels exerçant pour le Ministère de la Justice (Magistrats, Fonctionnaires, Contractuels), et se caractérise sous la forme d'une Aide Financière à hauteur de **30 Euros par Personnel**.

Téléchargez le formulaire

QUELLES DÉMARCHES POUR Y PRÉTENDRE ?

- ✓ Copie de la licence, inscription à l'Association ou à l'activité sportive avec facture.
- ✓ Photocopie de la dernière fiche de paye ou carte professionnelle ou bulletin de pension.
- ✓ Bulletin adhésion ASMJ 2024 complété (l'adhésion ASMJ est **GRATUITE** même si adhésion déjà effectuée).
- ✓ Une enveloppe timbrée à votre adresse au Format ½ A4 (exclusivement).

Documents à retourner avant le 31 août 2024 à :
ASMJ 12-14, Rue Charles Fourier, 75013 PARIS



Les prestations seront envoyées
FIN NOVEMBRE 2024